

«Une existence en deçà de la morphologie urbaine»

Entretien avec *Olivier Chavanon* * et *Nasser Tafferant* **

Ecart d'Identité : *Les migrations du 20e siècle étaient structurées par des rapports historiques entre pays d'émigration et pays d'immigration. Leurs modalités d'installation ont marqué certains lieux de traces réelles et/ou symboliques. Vous en aviez étudié quelques uns dans la région. Quels sont-ils ? Et de quelle nature ?*

Olivier Chavanon : Pour paraphraser Gérard Noiriel, l'auteur notamment du Creuset français, je dirais que les lieux sur lesquels j'ai travaillé sont plutôt des « non-lieux » en ce sens que leur destin aura été de n'exister, hier comme aujourd'hui d'ailleurs, qu'en deçà des éléments de la morphologie urbaine, qu'en deçà des dynamiques de mise en patrimoine, qu'en deçà finalement des logiques publiques et/ou politiques de construction de l'histoire. De ce fait, je ne suis pas certain que l'on puisse dire, au niveau au moins de la reconnaissance officielle et institutionnelle, que les migrations de main-d'œuvre du 20ème siècle ont véritablement « marqué de traces réelles

ou symboliques » notre pays, pour reprendre cette formulation. Sauf à considérer qu'en grande partie, ce marquage relèverait alors surtout d'un marquage par le vide, l'absence, la disparition, l'effacement, voire la négation. Cela me semble vrai pour la seconde vague migratoire, celle de l'entre-deux-guerres, dont les principaux lieux marquants ont totalement disparu. Mais ce fut vrai aussi, quoique dans une moindre mesure, pour celle massive des années 50/60. Par exemple je me suis penché sur ces quartiers qui furent appelés les « villages nègres » et dont tous ont aujourd'hui été rasés. Il s'agissait de baraquements assez précaires, faits de bicoques en bois aux toits en papier goudronné, sans l'eau ni l'électricité et où résidaient des familles de migrants. Ces villages nègres ont existé en de très nombreux endroits de la région et j'ai recueilli beaucoup de témoignages de personnes y ayant résidé, parfois pendant plus de dix ans, autant dans celui de Modane qu'à Lyon, Saint-Jean de Maurienne, Rive de Giers, Montluçon.

Mais où sont ces lieux aujourd'hui à part dans la mémoire de ceux qui y ont un jour habité ? Le seul qui pointe parfois le bout de son nez dans des éléments patrimoniaux est peut être celui de Lyon qui jouxtait la cité des Etats-Unis, dessinée par l'architecte Tony Garnier ; citée réhabilitée il y a quelques années. Dans ce cadre, un travail de mémoire avait été réalisé, travail labellisé par l'UNESCO. Mais même là, l'existence du Village nègre est réduite au rang du folklore et traitée comme une pure anecdote historique dans les rares brochures qui évoquent son existence¹. Bref, il me semble que de l'étude sociologique des modalités d'installation des migrants en France nous enseigne surtout que : Premièrement celle-ci s'est la plupart du temps effectuée en dehors des politiques publiques, l'Etat français ne s'étant jamais montré très soucieux de l'organisation des conditions d'accueil des nouveaux arrivants. Qu'ensuite pour nombre d'immigrés, la passage dans un bidonville ou dans des baraquements précaires ne fut pas une

trajectoire marginale mais au contraire tout à fait dans la norme (en 1970 à Paris, un Portugais sur deux vit dans un baraquement de chantier) ! Qu'enfin les traces mémorielles de ce passé là, lesquelles sont quasi inexistantes et qui lorsqu'elles existent, sont complètement édulcorées, méritent d'être comprises au regard de la posture cognitive très particulière, amnésique, que la France adopte vis-à-vis des éléments exogènes qui composent sa population à certaines époques.

Nasser Tafférand : Je crois comme Olivier Chavanon qu'une sociologie des parcours migratoires aurait intérêt à étudier ce qu'il présente comme des non-lieux, c'est-à-dire ces lieux de transit et/ou d'occupation qui ne sont pas convoqués dans la mémoire collective ni dans les dispositifs de patrimonialisation durables. En outre de mon point de vue, les non-lieux ne renvoient pas systématiquement à des zones de résidence aujourd'hui rayées de la carte et que l'on ressuscite à travers des images d'archives, des plaques de commémoration dans le souci scrupuleux de rendre hommage aux populations migrantes jadis (et aujourd'hui encore) laissées pour compte. Ce qui me dérange à vrai dire, c'est l'inclination à

affecter à l'espace de vie des immigrés des marques négatives, comme si les immigrés ne connaissant que des embûches dans leur vie ne pouvaient occuper un territoire sans embûche, comme si les problèmes qu'ils sont supposés traîner avec eux dans la vie de tous les jours devaient prendre racine dans leur cadre de vie. Il ne s'agit pas de récuser la dénonciation des conditions inhumaines de vie dans lesquelles les immigrés ont vécu (et vivent toujours), mais de battre en brèche l'idée reçue selon laquelle ils sont les premiers responsables de leur cadre de vie délétère. Le stigmate qui accable les cités H.L.M. et les politiques de redynamisation urbaine qui les ciblent sont un exemple manifeste de ce que j'apparente à une amnésie institutionnelle solidaire d'une hypocrisie institutionnelle. Lorsque l'on s'intéresse en effet aux trajectoires résidentielles des familles issues de l'immigration dans les cités d'habitat social, l'accent sempiternellement mis sur les périodes troubles ou les années noires qui ont fait leur triste réputation (avec les conséquences que l'on connaît sur la vie de tous les jours ou pour paraphraser Pierre Bourdieu les « effets de lieu ») éludent les années fastes de la vie en H.L.M. qui

occupent pourtant une part importante de leur biographie sociale. Il y a là une sorte d'abus de la mémoire, au sens où la mémoire devient manipulable dans la mesure où on veut en retenir, non pas ce qu'il y a de meilleur, mais les pires choses qui sont arrivées et qui justifient politiquement que l'on modifie le cadre de vie avec ou sans, pour ou contre les populations concernées. La redynamisation urbaine des cités d'habitat social qui se traduit par la démolition massive des barres et immeubles dans le souci déclaré d'humaniser ces espaces de vie et de rendre les habitants responsables de leur habitat individuel et collectif sont un exemple typique d'abus de la mémoire (et d'abus de pouvoir) dans la mesure où la sélection drastique des candidats d'accès aux rares propriétés mises sur le marché repose sur l'amnésie comme condition de relogement, c'est-à-dire ne pas penser la vraie et l'unique responsabilité des politiques dans les modalités d'accueil et de logement des immigrés. J'ai enquêté l'un de ces dispositifs en région parisienne dans le cadre du Programme national de Rénovation Urbaine lancée en 2003 incarné notamment par l'essor des « pavillons à 100 000

euros » destinés aux familles des milieux populaires. Une résidence de copropriété composée de pavillons et d'un petit immeuble voyait le jour dans une cité H.L.M. qu'occupaient ces nouveaux propriétaires (jadis locataires). Aux critères officiels de sélection des heureux candidats (solvabilité, réputation des familles, parcours social modèle) s'ajoutaient des critères officieux parmi lesquels l'intériorisation du bien-fondé politique et symbolique de la politique urbaine, c'est-à-dire l'idéologie de la fin du règne (comme si règne il y avait eu) des cités H.L.M., de leur cadre de vie monotone et de leurs habitants « à problèmes ». A l'inverse de ce qu'évoque Olivier Chavanon dans le contexte des marginalités urbaines des Trente Glorieuses, c'est comme si, aujourd'hui, le politique entendait corriger l'erreur du passé (unleitmotiv dans le discours politique), en balisant (et en mettant en scène médiatiquement) la voie de l'intégration sociale des familles issues de l'immigration dans le souci de récompenser les « méritants » (i.e. les immigrés « modèles »), label politique en vogue et bien utile lorsqu'il s'agit en réalité de « trier » sur le volet les candidatures résignées

et bien trop nombreuses à l'accession sociale à la propriété. Les conséquences sociales et symboliques de ces politiques urbaines sont terribles en réalité : d'une part, elles extirpent de l'exclusion urbaine une minorité d'habitants tout en privant la majorité d'entre eux des meilleures conditions de (re)logement, lesquels sont sommés de trouver refuge par eux-mêmes (en dehors de la cité H.L.M. parfois, donc sommés de quitter les lieux) avant que n'arrivent les bulldozers (certains bailleurs sociaux proposaient ainsi sur les feuillets de loyer des locations d'appartements dans un cadre de vie aussi misérable). D'autre part, ces politiques urbaines divisent pour régner, en ce sens où les « méritants » se font porte-paroles et tentent de justifier timidement le choix de quitter les H.L.M. à cause du manque de civisme supposé de leurs occupants. Enfin, par la volonté de corriger les erreurs du passé, le politique persiste dans sa mauvaise foi car il situe historiquement ses mesures maladroites dans la période des bidonvilles, mais rejettent toute responsabilité dès lors qu'il s'agit d'évoquer la dérision progressive des cités d'habitat social depuis la fin des années 80' jusqu'à nos jours.

E. d'Id. : Ces lieux sont donc emblématiques de quoi à votre avis ?

O. C. : D'abord, incontestablement, ils témoignent des conditions d'accueil, des modes de construction des trajectoires individuelles ou familiales à l'écart si j'ose dire de la puissance publique et des pouvoirs politiques locaux ou même nationaux. Pour les quartiers que j'ai pu analyser ; et je devrais sans doute plutôt utiliser le terme d'îlots ou d'enclaves pour les désigner de manière plus juste sur un plan sémantique (même s'ils n'ont pas fonctionné, bien entendu, comme des systèmes d'enfermement !) ; tous ont eu comme point commun de se constituer sur des terrains en déshérence foncière, sur des zones peu convoitées et sur lesquelles ne reposaient pas de projets d'aménagement. Celamontre donc bien à quel point le fait migratoire en France s'est structuré, organisé, pour un temps au moins, en grande partie indépendamment des politiques publiques, c'est-à-dire dans cette partie d'initiative, de débrouillardise, dans toutes ces formes de solidarité entre groupes nationaux ou sociaux confrontés aux mêmes difficultés face à la pénurie de logement. Les couloirs migratoires dessinés

géographiquement entre un village d'origine et tel ou tel quartier français sur la base du bouche-à-oreille (ou aussi sur la base de compétences professionnelles) illustrent cette capacité des individus à faire « dispositif » ensemble. On veut se soucier aujourd'hui de réguler les flux et d'organiser les mobilités. Cela prête un peu à sourire lorsqu'on connaît justement l'histoire de l'immigration en France, laquelle a toujours reposé en grande partie sur ce j'appellerais l'affrontement des procédures et des processus. A un autre niveau, pour répondre à la question, je dirais que ces lieux sont également emblématiques des rapports sociaux relativement conflictuels qui se sont tissés entre étrangers et Français et que nous avons trop tendance là encore à minimiser ou à oublier aujourd'hui, arguant du fait notamment que les « problèmes d'immigration » auraient commencés schématiquement avec l'arrivée de populations de confession musulmane... L'appellation « village nègre » est de ce point de vue chargée de sens. Au-delà de la part d'exotisme dont elle est porteuse, il s'agit bien d'une conversion dans les mots de l'altérité, dans les

modes de désignation, c'est-à-dire dans les principes mêmes de description du migrant, de tout un ensemble amalgamé de représentations stéréotypées et dévalorisantes. Travailler sur des quartiers comme les Villages nègres, c'est obligatoirement toucher du doigt ces mécanismes, la réalité de cette histoire du fait migratoire qui, il faut bien le dire, n'a pas toujours été un long fleuve tranquille pour ses principaux protagonistes. Et c'est là où nous retrouvons les questions de mémoire. En effet, pour un pays qui se targue d'être une terre d'accueil et de porter des valeurs universalistes, comment reconnaître dans sa propre histoire ce qui en contredit justement une partie des fondements ? C'est quelque part toute notre mythologie républicaine, voire « républicaniste » de l'intégration qui serait alors à reconsidérer. Il faut bien comprendre que finalement, l'enjeu de reconnaissance ou de valorisation des lieux de l'immigration est très fort à cet égard. Là encore Gérard Noiriel a bien mis en évidence la nature profonde de ces enjeux.

N. T. : Oui... J'aimerais ajouter que lorsque Gérard Noiriel a déclaré que l'immigration a longtemps fait figure d'« objet

illégitime », c'est sans doute aussi pour la raison qu'enquêter sur le terrain de l'immigration n'est pas chose facile. La relation d'enquête à l'immigré est d'autant plus difficile que celui-ci a intérieurisé un sens pratique de l'anonymat aussi bien dans l'espace privé que dans l'espace public. Anonymat par son absence (ou son poids) sur la scène politique. Anonymat par le fait qu'il se fond dans la masse de ses alter-ego sur le lieu de travail, dans son environnement spatial et relationnel. Anonymat dans son expression corporelle, à travers une gestuelle qui le préserve de l'attention, de la suspicion du passant ordinaire lorsqu'il marche d'un pas rapide, ayant tracé à l'avance son chemin, ou lorsqu'il ne parle pas pour ne rien dire... y compris au chercheur. Ce sens pratique de l'anonymat dans l'espace public n'aide certainement pas à valoriser le travail de patrimonialisation. Avant même d'identifier des lieux emblématiques, il faut donc se soucier de la façon dont on peut faire l'étude des immigrés et de leurs modes de vie. Les travaux d'Abdelmalek Sayad ont indubitablement permis de bâtir une sociologie fine de l'immigration. Depuis la publication de ces travaux, l'immigration en tant

qu'objet de recherche a été réhabilitée dans le champ scientifique et ce grâce aussi à une nouvelle génération de chercheurs, souvent issus de l'immigration, investissant des lieux emblématiques du parcours migratoire tels que les cafés, les marchés, le lieu de travail, les lieux de cultes, les foyers de travailleurs, les associations culturelles, les taxiphones... Parce que c'est ici que se fait l'immigration, lieux d'échange, de solidarité et de prise de contact, lieux de préservation et de transmission des valeurs culturelles, lieux des espérances et des désillusions, lieux de paroles libres... Ces points de chute ordinaire pour le commun des mortels ne bénéficient guère de la respectabilité nécessaire à leur patrimonialisation, parce qu'une fois de plus, le cadre de vie de l'immigré demeure réduit à son habitat et les lieux publics que j'ai cités et qu'il fréquente au quotidien ont peu de significations aux yeux du politique.

O. C. : Tout à fait. D'ailleurs dans le même sens, les travaux d'Alain Tarrius sur le quartier de Belsunce à Marseille témoignent, mais cette fois pas par le vide, des « dispositifs » économiques et sociaux, de valorisation foncière, etc. qui font

territoire, quand bien même les autorités locales ne voient dans ces espaces que des lieux en déclin à reconquérir.

E. d'Id. : *Quels « destins » connaissent ces lieux ? Font-ils l'objet d'un souci de mémoire de la part des politiques ? Des publics ? Ou plutôt d'effacement ou de recouvrement ? Pourquoi à votre avis ?*

O. C. : Ces lieux sont devenus de véritables lieux d'amnésie. Du moins ceux que je connais le mieux, ces Villages nègres... Mais j'ai envie de dire qu'ils étaient voués à le devenir. Tout d'abord il n'en reste plus de traces morphologiques dans les villes ou dans les environs des villes. Ils ont été rasés, effacés, gommés du paysage. Or le fait de pouvoir faire trace matérielle n'est pas totalement anodin car bien souvent, les formes aident à entretenir le souvenir. Certes il arrive que certaines formes disparaissent, la mémoire qui y est attachée demeure, au moins provisoirement. Nous venons d'en avoir un exemple avec les commémorations de la chute du mur de Berlin ! Mais l'absence de traces physiques conduit plutôt, en règle générale, au déclin des mémoires. D'où d'ailleurs certains affrontements pour la conservation ou la désignation des lieux (comme par exemple les



lieux saints à Jérusalem). En l'occurrence ces lieux ont disparu et lorsque le plus acharné des historiens cherche à en retrouver la trace, essaie de trouver ne serait-ce que des preuves tangibles de leur existence, il est bien ennuyé car y compris dans les archives qui sont en quelque sorte les soutes mémoriales de l'État, il n'y a rien ou presque. Nous sommes là face à des trous noirs de la mémoire collective. Cela ne signifie pas, bien entendu, que cette amnésie résulte d'une volonté délibérée d'effacement. Je dirais plutôt qu'elle est la résultante du principe très sélectif de la construction historique et patrimoniale où de fait, tous les groupes sociaux ne disposent pas des mêmes chances d'y figurer, d'y être reconnus pour la place et le rôle qu'ils ont pu jouer à telle ou telle période. Des historiens comme Suzanne Citron, Philippe Videlier ou d'autres encore ont donné des explications à ce principe

qui caractérise la France ; cette propension à écarter de l'histoire les éléments jugés exogènes. Toujours est-il que des lieux comme les Villages nègres en sont une illustration très forte. On pourra rétorquer que dans le cadre notamment de la politique de la ville, certains quartiers populaires marqués par une forte présence de populations issues de l'immigration font l'objet d'un intérêt mémoriel. On va alors interroger d'anciens habitants, on leur fait raconter leur parcours migratoire et tout se termine par une exposition photo et un couscous géant... Mais outre le fait qu'on verse là dans une forme de folklorisation de la mémoire du fait migratoire, on ne change en rien le fond des choses. Bien au contraire.

N.T. : Je dirais pour ma part que ces lieux sont fatallement voués à l'effacement parce que le souci du politique de consacrer et de préserver le patrimoine de l'immigration non seulement s'est déclaré trop tardivement mais aussi que son regard est faussé par l'ignorance qu'il a lui-même produit de l'immigration. Rien de surprenant donc que le patrimoine de l'immigration soit réduit et diffusé sous la forme d'archive, comme si l'immigration faisait partie

du passé, ce qui est une absurdité. L'immigration existe tant qu'il y a des immigrés, et pas uniquement des immigrés du travail. J'ajoute que l'immigration existera tant qu'il y aura des enfants d'immigrés qui préserveront à leurs manières l'histoire familiale. Je crois que le point de vue du politique peine à se débarrasser de ses oeilères dans la persistance qu'il met à réduire l'immigré à une force de travail disponible et (pré)disposé au déplacement sans fin, qu'il fait partie de ces gens d'un voyage particulier qui occupent des lieux dortoirs, ne pouvant s'attacher à ces lieux de résidence qu'ils ont pourtant occupés des années, des décennies, des générations durant. Ils sont nombreux les immigrés qui disent s'être attachés à leur cité H.L.M. tout simplement parce qu'ils y ont vécu les trois quarts de leur vie. Cela le politique peine toujours à le concevoir. Si les cités H.L.M. sont voués à disparaître, alors l'histoire de l'immigration qu'elles enferment le sera également. La création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration en 2007 n'est pas plus contributive selon moi d'un véritable travail de patrimonialisation. Il s'agit là d'un lieu institué par le politique centralisant ce qui se diffuse déjà depuis bien

longtemps et de manière éparses sur le territoire. Les musées de l'immigration existent déjà. Ils sont au grand air et à la portée de tous. Songez aux quartiers populaires qui continuent de faire l'immigration tels que le Marché des Capucins à Marseille ou la pléthore d'associations culturelles qui assurent à leurs manières la reproduction traditionnelle des modalités d'accueils des immigrés compatriotes. Les politiques d'embourgeoisement de ces quartiers populaires qui reposent tout simplement sur leur épuration sociologique ne font que marquer l'ignorance et l'indifférence de la fonction sociale de ces lieux de mémoires, d'accueil et de passage des immigrés. J'en conclus donc que la préservation de ces lieux de passage et de mémoire, leur rénovation nécessaire pour améliorer le cadre de vie de ses occupants durables est une condition sine qua non de la mise en patrimoine possible d'une histoire sociale et spatiale de l'immigration. Il faudra peut-être aussi s'intéresser à d'autres lieux de l'immigration, je pense notamment à ces espaces de diffusion artistiques que sont la chanson, les textes, la photographie, les films (auto)biographiques qui abordent intimement le

destin des immigrés sans complaisance.

E. d'Id. : « *Les lieux de mémoire* » dirigé par P. Nora était structuré autour de trois idées : la République, la Nation, les France. Ce pluriel exprime au moins l'idée que la France est mémoriellement diverse. L'immigration, élément constitutif de cette diversité, ne dispose cependant pas de lieux commémorant son apport à cette République-Nation. Ses lieux ne font que rarement l'objet d'une politique conservation et de patrimonialisation. Que faut-il en penser ?

O. C. : Je pense qu'il faut impérativement distinguer les mémoires entre elles, comme l'avait suggéré en son temps le sociologue Maurice Halbwachs. Je crois que la France est effectivement diverse sur le plan mémoriel. Mais lorsque je dis ça, je pense aux mémoires collectives adossées aux groupes sociaux tels qu'ils peuvent exister, se distinguer provisoirement ou durablement, à telle ou telle période. Il me semble évident par exemple que les individus ayant connu l'expérience migratoire sont majoritairement porteurs de souvenirs communs, certes en partie individualisés et incorporés. C'est aussi l'expérience sociale qui

fait mémoire, y compris l'expérience sociale de la domination que l'on a pu subir au cours de sa vie, à l'école lorsqu'on ne parle pas la langue, au travail lorsqu'on est cantonné aux tâches ingrates les moins rémunératrices économiquement et symboliquement, dans un quartier lorsque celui-ci est stigmatisé et considéré comme une zone interlope, etc.. En revanche on sort du registre de la sphère privée et de cette dynamique mémorielle évolutive dès lors qu'on interroge les logiques institutionnelles de ratification de l'histoire. Les politiques publiques de conservation et de patrimoine s'inscrivent, à leur corps défendant, dans ce principe consistant en quelque sorte à décréter par le haut ce qui mérite de subsister (il faudrait ajouter, de façon figée, presque chosifiée) comme trace du passé. Et c'est là où, de manière plus ou moins visible ou invisible, se déroulent tout un ensemble de luttes pour accéder à des formes de reconnaissance. A Lyon par exemple, c'est bien le lobby de la restauration qui nous a fait devenir capitale (auto-proclamée !) de la gastronomie ! C'est jugé flatteur la gastronomie... Mais imagine-ton une ville comme celle-ci, pourtant

traversée depuis son origine par des flux massifs au point que l'immigration y est sans doute l'élément le plus constitutif de son identité économique, démographique, historique, sociale, se proclamer capitale des migrations ? Le patrimoine n'a pas grand chose à voir avec le passé. C'est surtout une projection dans l'avenir et un moyen pour agréger des identités communes. Et alors que dans nos villages se multiplient les célébrations de la batteuse, du pain à l'ancienne, des rites et coutumes d'autrefois, qu'essaient les éco-musées, etc., le fait migratoire, conçu dès le départ comme une partie périphérique de notre histoire nationale, n'est pour l'heure au mieux intégré à notre patrimoine que sous des formes culturelles aussi pittoresques qu'exotiques.

■

1. Je renvoie aux articles que j'ai publiés sur le sujet et dont certains sont disponibles sur internet.

(*) Maître de Conférence à l'Université de Savoie

(**) Docteur en Sociologie, auteur de : *Le Bizness. Une économie souterraine*, 2007, Paris, Le Monde –P.U.F. 180 p. (coll. « partage du savoir »)